



# Saint-Marcel-Bel-Accueil

## BULLETIN DE LIAISON

Septembre 2024 - n° 137

*Dans ce numéro :*

Informations municipales

Associations :  
une rentrée animée !!!!

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2024

**PRÉSENTS** : Mesdames et Messieurs : Aurélien BLANC, Louis BALLY, Gisèle DONIN, Roland SEIGLE, Sylviane MARCHESE, Christophe DESSAINTJEAN, Emilie JACQUIER, Brigitte GEORGERY, Marie-Claude JÉANDEAUD, Samuel DANNA, Cléo MOIROUD, Christian SOUILLET DESERT, Chantal LOMETTI.

**A DONNE POUVOIR** : Monsieur Jean-Marie OGER à Madame Chantal LOMETTI et Monsieur Jean-Pierre HENICKE à Monsieur Christophe DESSAINTJEAN.

**Secrétaire de séance** : Madame Cléo MOIROUD

Le procès-verbal de la séance du 21 juin 2024 n'amène aucune observation de la part du conseil municipal.

### DEMANDE DE SUBVENTION A L'ANS

Dans le cadre des travaux d'aménagement et de requalification du stade, la commune souhaite remplacer l'éclairage du stade par un système LED, plus performant et plus économique. Pour se faire, la municipalité a pris l'initiative de contacter l'Agence Nationale du Sport afin de faire subventionner ce projet. Il est en effet possible d'obtenir une aide financière par le biais du « plan 5000 équipements – génération 2024 » axe 1 équipement de proximité. Le montant total des travaux s'élève à 98 879,14 € avec changement des mâts.

**Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité :**

- de demander une subvention à l'ANS à hauteur de 40 % du montant des travaux soit 39 551,00 €,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à la présente délibération.

### TE38 – ECLAIRAGE PUBLIC TRANCHE 3

**Le conseil municipal décide d'avoir recours au TE38 pour une troisième tranche de travaux visant à remplacer les éclairages publics existants par des systèmes LED au titre de l'exercice 2025.**

Le coût total de cet investissement s'élève à 33 747 € dont serait à la charge de la commune une participation de 14 061€ ainsi que des frais de gestion d'un montant de 1 125 € dû au TE 38. (soit 50 % de subvention)

Grâce à cette opération, 29 points lumineux seront ainsi modifiés. Les coûts de fonctionnement sont divisés par 3.

Une fois cette opération réalisée, il restera 35 éclairages à équiper sur tout le territoire de la commune ;

### MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCBD

Un projet de schéma de mutualisation des services a été acté par le conseil communautaire. Il est actuellement soumis pour avis de chacun des conseils municipaux des communes membres. Il propose dans ses fiches action « commande publique » et « mobilité » des mutualisations descendantes qui nécessitent la modification des statuts de la communauté de communes pour être effectives. Pour la mise en place de ce schéma et notamment la réalisation de liaisons cyclables (14 itinéraires), la communauté de communes se verra attribuer une nouvelle compétence « création, aménagement et entretien de la voirie ».

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la modification statutaire de la Communauté de Communes « Les Balcons du Dauphiné » et autorise Monsieur le maire à prendre toutes les dispositions relatives à l'exécution de la présente délibération.**

### CONTRAT PREVOYANCE AVEC LE CENTRE DE GESTION DE L'ISERE

Le Centre de Gestion de l'Isère (CDG38) a lancé une consultation auprès des diverses organismes de protection sociale complémentaire afin d'obtenir les meilleurs taux pour les agents territoriaux du département. Une convention a été signée entre le CDG 38 et Collecteam/Allianz Vie.

**Le conseil municipal a décidé d'adhérer à la dite convention afin de faire bénéficier de taux avantageux concernant la garantie de maintien de salaire aux agents de la commune, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Cette démarche n'engendre aucun frais pour la commune.**

## **REGULARISATION CADASTRALE – MODIFICATION DE L'ASSIETTE DE COPROPRIETE**

La commune a consenti, au terme d'un acte passé le 28 avril 2010, au profit de la Société Habitation des Alpes un bail à construction sur la parcelle cadastrée section C n° 2069 d'une contenance de 2022 m<sup>2</sup>. (logements Pluralis) Cet acte a fait l'objet d'un refus du service de la publicité foncière dans la mesure où la parcelle cadastrée section C n° 1633 constitue l'assise de copropriété, le document d'arpentage contenant le découpage de la parcelle d'origine n'ayant pas été pris en compte.

A ce jour, pour régulariser cette situation, c'est à dire enregistrer ce bail et publier l'acte, il convient de modifier l'état descriptif de division.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal autorise Monsieur le maire à signer un nouvel acte portant modification de l'état descriptif de division.**

## **MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE LA SALLE DES FÊTES**

Afin que les cérémonies (mariages, parrainages....) ayant lieu dans la salle du conseil puissent se dérouler dans les meilleures conditions possibles, le conseil municipal décide d'ajouter une clause dans le règlement de location de la salle concernant la mise à disposition de la cour de l'école. Celle-ci stipule que, **pour le bon déroulement des manifestations, l'accès à la cour de l'école pourrait ne pas être autorisé pendant la durée des cérémonies se déroulant dans la salle du conseil.** Les usagers de la salle des fêtes en seront bien entendu informés dans les meilleurs délais.

## **DIA**

M et Mme GUERRIER Jean-Paul et Karin CAMPILLO – Les Perrières – Parcelles C 763, 1179 et 765p pour 599 m<sup>2</sup>

M et Mme GUERRIER Jean-Paul et Karin CAMPILLO – Les Perrières – Parcelle C 1917 pour 133 m<sup>2</sup>

M et Mme JAYR Jérôme et Fabienne – Le Girerd – Parcelles C 990 et 991 pour 1738 m<sup>2</sup>

M et Mme BATAILLE Eric et Florence – Montée de la Cure – Parcelle C 655 pour 29 m<sup>2</sup>

M DESMARTIN Olivier et Mme Adeline PATTALOCCHI – Le Loup – Parcelles A 1486, 866p2, 930p2 pour 2073m<sup>2</sup>

**La commune n'a pas souhaité exercer son droit de préemption sur les biens cités ci-dessus.**

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **TRAVAUX DIVERS**

- Suite aux travaux de mise aux normes du stade effectués par la commune, le terrain de rugby passe de catégorie D à C lui permettant d'accueillir des matchs jusqu'en fédérale 2.
- La mezzanine du dortoir de l'école maternelle a été démontée, et les nouveaux lits installés pour le rentrée. L'éclairage LED est opérationnel dans les locaux de la maternelle. Les nouvelles portes extérieures de l'école maternelle seront installées pendant les vacances scolaires.
- L'ordinateur, le logiciel de prêt des livres ainsi que le mobilier de bureau ont été changés à la bibliothèque, permettant à nos bénévoles de travailler dans de bonnes conditions. Nous les remercions vivement pour leur disponibilité et leur accueil à chaque permanence.

### **RENTREE SCOLAIRE**

La pré-rentrée a eu lieu le vendredi 31 août avec une équipe enseignante au complet. Une délégation d'élus a été reçu à l'école en début de matinée pour les présentations d'usage. La municipalité a réitéré son souhait de travailler en étroite collaboration avec l'école afin de permettre aux enseignants et aux enfants de travailler dans les meilleures conditions possibles.

### **REGIE DE RECETTES**

La suppression des régies de recette entrainera une modification des modes de paiements des recettes à la commune : location de salles, concessions de cimetièrè.... Les modes de paiement par prélèvement ou virement seront privilégiés. Les paiements en espèce ne sont plus autorisés.

### **BAR – RESTAURANT**

Le bar/restaurant de la commune est sur le point d'être acheté et devrait rouvrir ses portes avant la fin de l'année. Des procédures administratives longues nous obligent à patienter encore quelques temps. Le nouvel acquéreur envisage d'effectuer des travaux dans le bâtiment ; c'est pourquoi, la commune a programmé, dans les semaines à venir et dans le cadre d'un aménagement de la place, la réalisation d'une terrasse d'environ 30 m<sup>2</sup> destinée au bar/restaurant et un agrandissement du parking de l'épicerie.

## Permis de construire accordés

M GESEGNET Jordan – Montée de la Cure – Réhabilitation d'une grange en habitation  
Mme SANLIAS Sylviane – Le Loup – Création d'un préau

## Déclarations de travaux

M MAGERE Eddie – Le Cochard - Pose de panneaux photovoltaïques en toiture  
M VARNET Gilbert – Le Cochard- Pose de panneaux photovoltaïques en toiture  
M NASICA Pascal – Le Bouchet – Installation d'un velux en toiture  
M TIJON Wilfried – Messenas – Pose de panneaux photovoltaïques en toiture  
Mme HERBIET Elodie – Le Vernay – Réalisation d'une piscine  
Mme BASDEVANT Marie-Christine – Le Bourg – Réfection de la façade et des volets  
M BARADEAU Mats – Le Gonon – Remplacement des menuiseries ext, ouverture et installation pompe à chaleur  
Mme CANCADE Virginie – Le Girerd – Installation volet roulant  
M et Mme AMORIC Laurent et Océane – Le Bouchet – Remplacement de 3 fenêtres et création fenêtre de toit  
M et Mme DONIN Sébastien et Annabelle – Montée de la Cure – Remplacement d'une fenêtre  
Mme GESEGNET Alyson – Montée de la Cure – Isolation par l'ext, installation de panneaux photovoltaïques en toiture et d'un groupe pompe à chaleur  
M TAMBOUR Fabrice et Mme LAURENT Géraldine – Le Cochard – Réfection de la toiture de la véranda  
M BIETRIX Julien – Le Robert – Réfection des fenêtres et de la façade  
Commune de Saint-Marcel-Bel-Accueil – Place du Village – aménagement d'une terrasse pour le bar restaurant et agrandissement du parking devant l'épicerie

## **PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE VENDREDI 08 NOVEMBRE 2024**

### **INFORMATIONS COMMUNALES**

#### **Circulation des équidés sur la voie publique**

Avant de dépasser, tout conducteur doit s'assurer qu'il peut le faire sans danger. Lors du dépassement ou d'un croisement avec un animal sa vitesse doit être réduite. Il doit, en outre, avertir de son intention l'usager qu'il veut dépasser (mais ne surtout pas klaxonner ni même faire ronfler son moteur pour ne pas risquer d'effrayer l'animal). Pour effectuer le dépassement, il doit se déporter suffisamment pour ne pas risquer de heurter l'usager qu'il veut dépasser. Il ne doit pas en tout cas s'en approcher latéralement à moins d'un mètre en agglomération et d'un mètre et demi hors agglomération s'il s'agit d'un cavalier ou d'un animal.

Merci de respecter tous les usagers des routes de nos campagnes.

#### **PANNEAUPOCKET**

- Pour mieux vous informer et vous alerter, la commune s'est équipée de l'application PanneauPocket.
- Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez et quand vous le voulez.
- Simple et gratuit, il vous suffit de télécharger l'application sur votre téléphone ou votre tablette en recherchant PanneauPocket sur AppStore ou Playstore.
- Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre commune en favori en cliquant sur le cœur jaune situé à côté de son nom. Pas besoin de créer de compte ! Bonne utilisation.

### **ASSOCIATIONS**

#### **LET'S DANCE**

NOUVEAU à Saint-Marcel-Bel-Accueil, COURS DE DANSE **tous les mardis à la salle des fêtes** :

- de 18h00 à 19h15 DANSE MODERNE ADULTES (modern jazz)
  - de 19h15 à 20h15 ROCK'N ROLL ADULTES
  - de 20h15 à 21h15 DANCE LINE
- Contactez Sylvia au 06-21-35-36-29

## REPAIR CAFE

Rappel des prochaines séances : **Samedis 19 octobre - 16 novembre - 21 décembre - de 8h30 à 12h**

Toujours à la maison du patrimoine sur la place du village à côté de la boulangerie.

Merci de privilégier le stationnement de vos véhicules derrière l'église ou sur champ de foire afin de laisser libre le parking des commerçants.

## TERRES D'OMBRE

L'atelier de peinture Terres d'ombre animé par Nathalie Cuzin-Ville a repris ses activités artistiques : aquarelle, acrylique, collage, huile, dessin... dès le mois de septembre dans les locaux de la Mairie avec une trentaine d'adhérents. Il est proposé :

- un cours de peinture le jeudi de 14h à 17h, scindé en 2 groupes.

- un cours de dessin le vendredi tous les 15 jours de 9h30 à 11h30.

Pour tout renseignement, s'adresser à Nathalie Cuzin-Ville au 06 71 21 65 41

L'exposition annuelle à la salle du Patrimoine aura lieu le 18 (pour les scolaires), **les 19 et 20 octobre de 10h à 12h et de 14h à 18h pour le public.** On vous attend nombreux au **Vernissage samedi 19 octobre à partir de 11h** pour découvrir toutes les œuvres de l'atelier.

## ABYASA YOGA

La saison a bien commencé avec 3 séances sur Saint Marcel Bel Accueil.

**Mercredi 18h30 et 20h à la salle des fêtes et jeudi 18h15 à la salle Art et Sport.** Il reste des places, vous êtes les bienvenus, venez faire un essai.

A noter dans vos agendas : **Samedi 16 novembre 2024 de 9h00 à 12h**, nous vous proposons un stage " entrer dans l'hiver" pour vous permettre d'aborder cet hiver avec une belle énergie, à la salle de Satolas.

Renseignements : [abyasayoga38@gmail.com](mailto:abyasayoga38@gmail.com) site : <https://www.abyasayoga.fr/>

## ACAP

Après le succès des « Apéros Patrimoine » organisés à l'automne 2023, nous avons décidé de renouveler cette proposition. Trois nouvelles soirées auront lieux :

**Vendredi 4 octobre sur le thème de l'eau à St Marcel**

**Vendredi 15 novembre sur le thème de l'école**

**Vendredi 6 décembre sur le thème des ressources de St Marcel**

Lors de ces « Apéros Patrimoine », il s'agit de donner la parole aux « anciens » du village qui grâce à leurs souvenirs, leur vécu, nous font revivre la vie de St Marcel autrefois. Ils permettent également aux habitants du village d'échanger avec eux sur ces périodes, pas si lointaines...

Les thèmes permettent de structurer et canaliser les échanges afin que ceux-ci soient les plus enrichissants possibles. Ces rencontres se déroulent autour d'un verre et doivent être, avant tout, des moments conviviaux et chaleureux. **Entrée gratuite**

## ASSMIDA RUGBY

C'est la rentrée pour les joueuses et joueurs de l'ASSMIDA avec la reprise des entraînements pour l'Ecole de Rugby et l'équipe M14 et des tournois prévus dans les prochaines semaines. Les matchs ont débuté le week-end des 14 et 15 septembre à l'extérieur pour les collectifs des catégories M16, M19 et Séniors.

Les équipes Séniors ont fait leur rentrée à domicile contre Ampuis le 22 septembre. Ils ont foulé un terrain rayonnant dont l'environnement s'est mis aux nouvelles normes de la FFR, main courante grillagée, abris entraîneurs déplacés...

Pour le second match à domicile, **le dimanche 13 octobre**, notez qu'il y aura un repas d'avant match : réservation auprès de VALERIE 0681081586. Ils vous attendent nombreux pour les encourager.

Cette année encore le club organisera le SALON des VINS et Produits régionaux le **samedi 16 et le dimanche 17 novembre à la salle des fêtes** avec de nouveaux exposants. A inscrire sur vos agendas.

A la clôture de l'Assemblée Générale du 06 septembre, des médailles "bénévoles" de la FFR furent remises par le Comité départemental à Philippe Ginet, Evelyne Cagnin et Roger Pongan dit "Tino" devant un parterre de près de 100 personnes."

## TOUS EN FORME

La saison 2024 – 2025 a débuté le mercredi matin 4 septembre à la salle des fêtes. A la suite d'un été olympique de très belle facture il est confirmé que l'activité physique est indispensable quel que soit l'état de forme de chacun.

Notre ambition n'est pas de décrocher des médailles mais de permettre à chacun d'entre-nous de se maintenir dans de bonnes conditions physiques et psychiques.

Nous poursuivrons nos traditionnels tirages des rois et repas de fin de saison. Nous organiserons quelques randonnées pédestres sur les chemins de notre belle commune en dehors des séances de gymnastique et de relaxation.

**Chaque mercredi matin conformément au calendrier scolaire et sous la conduite d'une coach diplômée, se déroulent à la salle des fêtes 2 séances de gymnastique douce, l'une de 9h00 à 10h15, l'autre de 10h30 à 11h30** pour ceux et celles qui préfèrent se lever moins tôt et évoluer à un rythme moins soutenu. Chacun pouvant changer de séance d'un mercredi à l'autre selon sa forme du moment.

Pour apporter détente et meilleure perception de soi, le 1er mercredi de chaque mois de 18h30 à 19h30, à l'annexe de la salle des fêtes nous ouvrons un cours collectif de relaxation en petit groupe reprenant une technique d'automassage japonaise, le Do-In, avec assouplissements, étirements sous la conduite d'un praticien confirmé de Shiatsu et autres médecines naturelles. (Possibilité d'élargir à d'autres mercredis et avec des pratiques du même type en fonction de la participation).

**Venez nous rejoindre à l'annexe de la Salle des Fêtes de St Marcel, dès le mercredi 2 octobre à 18 h 30.**

Pour cette nouvelle saison nous espérons nous retrouver en pleine forme, nombreux avec de nouveaux adhérents. Les inscriptions sont possibles tout au long de la saison et une séance de découverte gratuite est offerte à tous ceux qui le souhaitent.

**Pour tous renseignements :** André Reynaud (06 28 34 08 91) Christian Lamare (06 70 36 47 49) Guy Lagarrigue (06 43 73 07 31) ou par mail [tousenformesmba@gmail.com](mailto:tousenformesmba@gmail.com)

---

## **SMGTA**

Cette année le producteur de Prosecco ne pourra pas venir au salon des vins, Bernard Blind vous propose de faire l'intermédiaire.

Si vous êtes intéressés, merci de remplir le coupon ci-dessous, de joindre votre paiement par chèque au nom de SMGTA et de déposer le tout chez Bernard BLIND, 230 Montée des Perrières, avant le **15 octobre prochain**.

<b>NOM &amp; PRENOM</b>	
-------------------------	--

## **BON DE COMMANDE**

	<b>NOMBRE DE CARTONS</b>	<b>PRIX DU CARTON*</b>	<b>MONTANT DU</b>
<b>Prosecco Valdobbiadene</b>		46.00 €	
<b>Prosecco Angelo</b>		36.00 €	
<b>Prosecco Col del Vent</b>		28.00 €	
<b>Vino bianco Nonno frizante</b>		25.00 €	
<b>Vino bianco la Loghera</b>		28.00 €	
<b>Vino rosso Cabernet franc</b>		28.00 €	
<b>TOTAL</b>			

\*carton de 6 bouteilles

## A VOS CALENDRIERS

### OCTOBRE

<b>Mercredi 02</b>	<b>Tous en Forme</b>	Séance Do-In	<b>Extension</b>
<b>Vendredi 04</b>	<b>ACAP</b>	Apéro patrimoine à 19h	<b>MDP</b>
<b>Mercredi 9</b>	<b>Tous en Forme</b>	Assemblée Générale à 18h	<b>MDP</b>
<b>Vendredi 18</b>	<b>Sou des Ecoles</b>	Assemblée Générale à 20h	<b>SDF</b>
<b>Sam 19</b>	<b>Repair Café</b>	Atelier réparations et bricolage	<b>MDP</b>
<b>Sam 19 et dim 20</b>	<b>Terres d'Ombre</b>	Exposition de peinture	<b>MDP</b>
<b>Samedi 26</b>	<b>Chauffe Marcel</b>	Cabaret d'impro par la Mauvais Troupe	<b>MDP</b>

### NOVEMBRE

<b>Dimanche 03</b>	<b>Amicale des Pompiers</b>	Matinée Boudins et sabodets, saucissons, saucisses à partir de 9h	<b>SDF</b>
<b>Lundi 11</b>	<b>Municipalité</b>	Cérémonie à 11h	<b>Monument aux morts</b>
<b>Vendredi 15</b>	<b>ACAP</b>	Apéro patrimoine à 19h	<b>MDP</b>
<b>Samedi 16</b>	<b>Abyasa Yoga</b>	Stage « entrer dans l'hiver »	
<b>Samedi 16</b>	<b>Repair Café</b>	Atelier réparations et bricolage	<b>MDP</b>
<b>Sam 16 et dim 17</b>	<b>ASSMIDA RUGBY</b>	Salon des vins	<b>SDF</b>
<b>Vendredi 22</b>	<b>Sou des Ecoles</b>	Boum des enfants	<b>SDF</b>

*SDF = salle des fêtes MDP = maison du patrimoine*